

Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation Nationale, adresse ses félicitations aux lauréats des concours de l'Enseignement et souhaite une bonne année scolaire 2017-2018

<http://www.dailymotion.com/video/k2D5nXxIUd25IUnWF01>

Je souhaitais vous adresser de très vives et sincères félicitations pour ce que vous venez de réussir.

Vous avez réussi le concours de l'Éducation Nationale et vous vous apprêtez donc à devenir professeur. Je vous félicite d'autant plus que ces concours sont exigeants et témoignent de l'enjeu que représente pour la République la formation des jeunes générations.

A compter de la rentrée prochaine, vous exercerez la mission la plus noble qui soit : celle d'élever chaque enfant au meilleur de lui-même, par de-là et à travers toutes les différences et même toutes les difficultés. C'est une mission exigeante évidemment ; mais elle est d'abord et avant tout une mission passionnante. Parce que notre ministère c'est, d'abord et avant tout, le ministère de l'idéal.

Nous avons tous choisi nos missions car :

- Nous croyons aux vertus de l'éducation ;
- Nous pensons que chaque enfant est une personne qui va se réaliser grâce à l'éducation ;
- Et nous pensons donc pouvoir amener chaque élève au meilleur de lui-même.

Et c'est le sens que nous donnons au mot EXCELLENCE. C'est aussi pour cela que je crois tant au mot CONFIANCE, à l'esprit de confiance, à l'esprit d'équipe, à la bienveillance, à tous ces éléments qui mènent vers l'excellence ; parce que nous savons travailler tous ensemble au service des élèves. Pour cela, nous devons associer tout le monde à commencer par les familles qui nous confient leurs enfants et nous font confiance.

Notre ministère doit aussi être le ministère du savoir, le ministère de la science. Vous êtes professeur parce que vous avez un savoir et vous avez réussi le concours pour cela. Mais vous êtes là aussi parce que vous êtes animé par l'idée de progrès et par l'idée de transmission de ce savoir et par les qualités pédagogiques que cela suppose. Dans un monde qui devient de plus en plus complexe, mais aussi de plus en plus intéressant, la grande question qui est posée à notre génération c'est « **comment un monde de plus en plus technologique peut quand même être de plus en plus humain ?** ». Et nous savons bien que les technologies, le numérique en particulier, transforment notre métier.

Par rapport à tous les phénomènes de société parfois inquiétants qui arrivent, comme l'intolérance, la violence, la discrimination, le harcèlement, la transformation de la vérité, tous ces phénomènes qui sont parfois trop subis aujourd'hui, vous avez les outils pour les combattre par l'école, tout simplement parce que l'éducation est la meilleure réponse offensive à ces phénomènes. Nous devons porter haut et avec fierté la devise de notre République : *liberté, égalité,*

Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation Nationale, adresse ses félicitations aux lauréats des concours de l'Enseignement et souhaite une bonne année scolaire 2017-2018

<http://www.dailymotion.com/video/k2D5nXxIUd25IUnWF01>

fraternité. C'est ce que vous allez faire avec la mission d'éducation qui est la vôtre. Vous le ferez dans un état d'esprit de confiance que je veux vous manifester aujourd'hui en vous adressant ces félicitations. Cette confiance, elle est entre vous et moi et entre tous les acteurs du système. C'est une confiance aussi en l'avenir des élèves et, à la fin, elle devra être une confiance des élèves en eux-mêmes.

Je vous réitère donc toutes mes félicitations et vous souhaite une excellente année scolaire 2017/2018.

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33990/enseigner-dans-lycee-professionnel-caplp.html>

Pour enseigner dans un lycée professionnel de l'enseignement public, il faut obtenir le concours national du CAPLP (Concours d'Accès au corps des Professeurs de Lycée Professionnel). L'obtention du CAPLP permet, après validation de l'année de stage, de devenir professeur de lycée professionnel. Comme tout enseignant titulaire des concours de l'enseignement public, le professeur de lycée professionnel est un fonctionnaire de l'État.

Formation suivie : l'ESPE de Villeneuve d'Ascq (condition d'accès à la formation = licence) : <http://www.espe-Inf.fr/>